

«Tout à fait égaux – mais différents»

Le 8 décembre dernier, deux jeunes femmes immigrées ont organisé une fête à Zurich, une fête des «secondas». Leur but: affirmer haut et fort que les jeunes nés ici de parents étrangers font partie intégrante de ce pays. Ils ne veulent plus être invisibles, se révoltent contre toute instrumentalisation de leur image dans la sphère publique par les partis ou les médias, en ont assez d'être sommés de justifier leur présence dans ce pays auquel ils appartiennent en dépit de leur nationalité étrangère. L'article montre qu'en plus, les enfants des parents immigrés ne sont pas seulement des personnes en difficulté.

36 «Nous sommes ici tout simplement parce que nous sommes ici» récite un des slogans de la fête des «secondas». Heureuses de leurs origines «originales», leur fierté paraît contagieuse puisque, comme elles l'affirment, il devient de plus en plus *trendy* chez les Suisses d'évoquer que l'un ou l'autre de ses grands-parents est venu d'ailleurs. Cela veut dire que la migration est la normalité et non l'exception, que ce pays est depuis longtemps un pays d'immigration malgré sa difficulté à le reconnaître. Mais elles s'empressent de souligner que l'affirmation de leurs origines doit rimer avec traitement égal pour qu'elle aboutisse à l'intégration.

Le terme de «secondo», apparemment en vogue à Zurich, est pratiquement inconnu en Suisse romande. Cette revendication identitaire ne se fonde pas sur une origine culturelle «nationale» particulière (italienne, espagnole, turque, etc.), mais elle met en avant la condition commune aux personnes venues

d'horizons différents partageant ici une même position par rapport à la Suisse, celle de personnes sans cesse renvoyées à l'illégitimité de leur origine étrangère et confrontées à un déni de reconnaissance, devenu insupportable pour des gens qui se sentent chez eux ici: «on travaille beaucoup, on paie beaucoup d'impôts, mais au niveau politique on n'a rien à dire sur l'avenir de ce pays. Il est grand temps de sortir de l'anonymat.»

Un événement comme cette fête constitue une forme d'expression du vécu des jeunes de la deuxième génération¹, dont l'interprétation devient plus aisée à la lumière d'informations complémentaires. Le message des organisatrices de cette fête peut être éclairé par les résultats d'une récente étude sur les jeunes issus de la migration devenus aujourd'hui des adultes, intégrés professionnellement et socialement dans la vie de ce pays. Cette étude concerne les jeunes adultes, âgés de 18 à 35 ans, issus des migrations italienne et espagnole et habitant les cantons de Bâle-Ville et de Genève. Son objectif est de savoir dans quelle mesure cette population connaît des trajectoires de mobilité sociale spécifiques, et si elle développe des formes d'identité culturelle particulières.²

Jusqu'à présent, les études réalisées en Suisse sur le thème de la deuxième génération ont essentiellement concerné les périodes de l'enfance, de l'adolescence et de la jeunesse des enfants d'immigrés; elles analysent les problèmes liés à leur scolarisation, à leur identité dans un contexte de socialisation biculturelle ou encore à leur formation.³ Rares sont les études sur les modalités d'entrée et d'installation des membres de la deuxième génération dans la vie adulte, sur la manière dont ceux-ci se situent à la fois par rapport à leur pays d'origine et aux trajectoires de leurs parents, à leur communauté ethnique et à la société suisse.

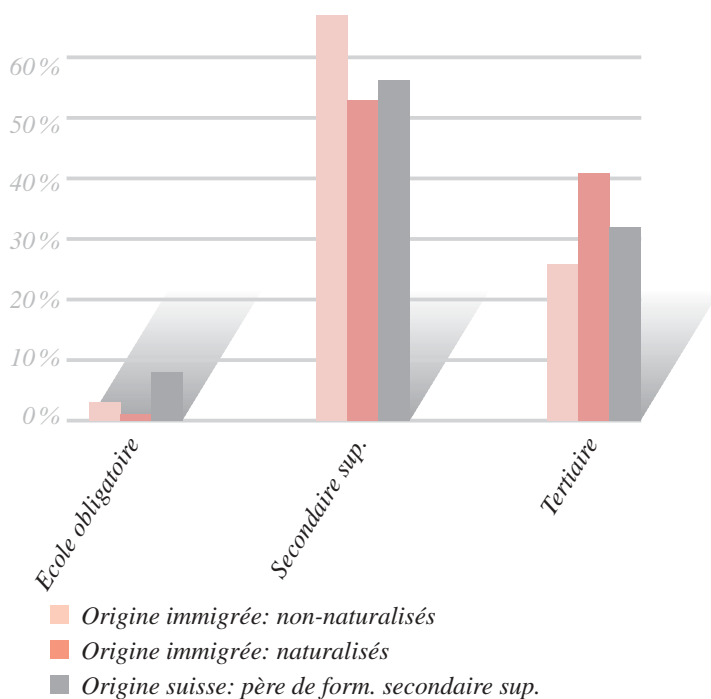
En Suisse, comme en Europe d'ailleurs, la question de l'intégration de la deuxième génération a d'emblée été posée comme problématique et envisagée essentiellement en termes de contribution à la reproduction d'une classe ouvrière stable

(Hutmacher 1981); les études européennes se montrent peu optimistes quant à la rapidité du processus d'insertion des nouvelles générations. La double appartenance culturelle est traditionnellement considérée à la fois comme un signe de faible assimilation et comme une source de blocage dans le processus d'insertion dans les structures de formation et d'emploi. La plupart des études, butant sur des problèmes administratifs, ne prennent en compte que les personnes de nationalité étrangère. Cette optique peut se défendre lorsqu'il s'agit de vagues d'immigration récentes, mais pose problème lorsque les études concernent les immigrés de longue date et surtout leurs enfants. Dans ce cas, ne pas prendre en compte les naturalisés «aboutit nécessairement à écarter les populations qui sont en moyenne les mieux assimilées» (Tribalat, 1995). Or, notre dispositif d'observation élimine ce biais et nous permet d'étudier de manière comparative les jeunes d'origine étrangère, aussi bien ceux qui ont été naturalisés que ceux qui n'ont pas fait ce choix.⁴ Nous avons, en outre, pu les comparer à leurs homologues suisses. Cet article se focalise sur le parcours scolaire et professionnel des jeunes issus de la migration, ainsi que sur certains aspects de leurs revendications identitaires.

La formation et l'insertion professionnelle

Les études des années quatre-vingt indiquaient que la tendance dominante était à l'exercice de professions d'un niveau se trouvant entre celui de leurs parents et celui des jeunes nationaux, c'est-à-dire de professions relativement plus qualifiées que celles exercées par leurs parents, mais moins qualifiées que celles de leurs contemporains nationaux, même si l'écart tend à se réduire lentement (Gonvers et al. 1980, Gurny et al. 1984, Fibbi et De Rham 1988). L'étude actuelle indique qu'une évolution significative s'est produite depuis sur le plan de la scolarité et de l'emploi.

Niveau de formation selon la nationalité et l'origine



Le graphique montre que la proportion de jeunes issus de la migration qui ne dépassent pas le niveau de la scolarité obligatoire est faible, tant chez les naturalisés (2%) que chez les jeunes restés étrangers (4%); il est inférieur à celui observé parmi les jeunes d'origine suisse (8%). Il émane ainsi une image bien différente de celle, classique, des jeunes étrangers qui restent nombreux sur le carreau. Cela vaut tout autant pour les hommes que pour les femmes qui, effectivement, poursuivent plus souvent une formation post-obligatoire que leur homologues suisses (98% vs. 92%).

Les jeunes d'origine étrangère sont par contre bien présents (61% en moyenne contre 56% des Suisses) dans les formations de niveau secondaire supérieur, aussi bien générales que professionnelles, et ils accèdent à des formations de niveau tertiaire (université, école professionnelle supérieure) dans la même mesure que les Suisses d'origine sociale comparable (32% en moyenne). Le profil des jeunes qui ont opté pour la naturalisation se démarque ici: la proportion des naturalisés en formation tertiaire est en effet supérieure non seulement à celle des autres personnes issues de la migration (41% de formations tertiaires contre 26% parmi les non-naturalisés), mais aussi à celle des jeunes Suisses d'origine sociale comparable (32%).

Voilà donc les jeunes naturalisés devenus des «overperformer», puisqu'ils font mieux que leurs contemporains suisses faisant office d'étalon de mesure. Leur succès scolaire est d'autant plus appréciable que leurs parents avaient un niveau de formation extrêmement bas, la plupart n'ayant pas poursuivi l'école au-delà des 5-6 années d'école primaire. Ces jeunes ont su sur-

¹ Le terme «deuxième génération» désigne les enfants d'immigrés; la définition strictement démographique ne retient que ceux d'entre eux qui sont nés dans le pays d'immigration, alors qu'une définition sociologique englobe également ceux arrivés en bas âge et scolarisés principalement dans ce pays, et ce quel que soit leur statut juridique, étrangers ou nationaux du pays de résidence.

² Le présent article n'envisage que certains aspects de la recherche mentionnée; pour une vision de l'ensemble des thèmes traités, voir Bolzman, Fibbi et Vial 2003. Ont également contribué à cette étude Rebekka Ehret, Jasmin El-Sonbati et Elisabeth Esaki.

³ Pour une synthèse de ces questions, voir Piguet 1999.

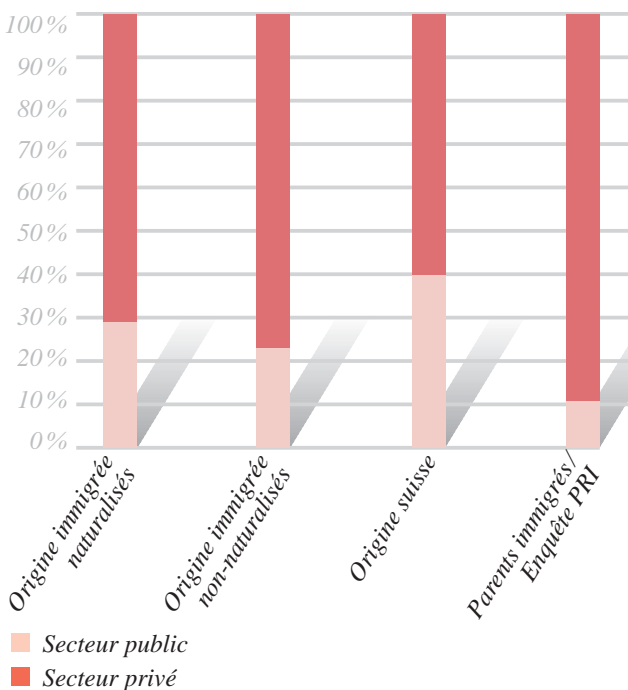
⁴ L'enquête porte sur les enfants des immigrés espagnols et italiens que nous avons interrogés à l'occasion d'une étude précédente, menée dans le cadre du Programme national de recherche «Vieillesse» (PNR 32), sur les modes de vie et les projets de 442 personnes de ces deux nationalités, âgées de 55 à 64 ans et résidant à Genève ou à Bâle-Ville. S'agissant de leurs enfants, nous avons interviewé par téléphone 402 jeunes adultes âgés de 18 à 35 ans, dans le cadre du Programme national de recherche «Migrations et relations interculturelles» (PNR 39); nous avons également interrogé un échantillon représentatif de 203 jeunes nés Suisses dans ces deux cantons; pour rendre ces populations un tant soit peu comparables, nous avons pris en considération seulement les jeunes dont les parents avaient un niveau de formation secondaire supérieur (CFC, maturité, école professionnelle).

monter la difficulté de l'apprentissage de la langue locale, ainsi que le handicap social pour parvenir à saisir correctement les opportunités offertes dans le champ de la formation.

Leur motivation a été très forte: ayant clairement identifié la raison principale du confinement de leurs parents tout en bas de la structure professionnelle suisse dans leur absence de formation, ils ont tout fait pour déjouer l'hypothèse d'une destinée programmée de reproduction de cette situation. Dans cet effort, ils ont bénéficié du soutien appuyé de leurs parents qui ont su transmettre à leurs enfants le projet familial d'affirmation sociale.

En conséquence, les emplois occupés par les jeunes issus de la migration les situent dans une trajectoire de mobilité socioprofessionnelle ascendante par rapport à la situation professionnelle qu'ont connue leurs parents. Ils abandonnent les professions manuelles et glissent massivement vers des professions de type «col blanc»: employés qualifiés, cadres inférieurs et moyens. Leur parcours professionnel ne diffère guère de celui des jeunes d'origine suisse issus d'un milieu social comparable: ils réalisent ainsi, dans leur grande majorité, le projet de mobilité sociale que leurs parents avaient formé pour eux. La seule différence importante par rapport à leurs homologues d'origine suisse réside dans un moindre accès des jeunes de la deuxième génération aux emplois du secteur public.

Emploi privé/public selon l'origine, la nationalité et la génération



Rosita Fibbi est sociologue et chercheuse dans le domaine de la migration. Elle est cheffe de projet et membre de la direction au Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population à Neuchâtel. Elle a publié de nombreux ouvrages sur des thèmes concernant l'intégration.

Seul un quart des jeunes issus de la migration travaille dans le secteur public, les naturalisés dans une plus grande mesure que les non-naturalisés (29 % vs. 23 %), alors que c'est le cas de près de 40 % des jeunes d'origine suisse. La situation est certes en progrès par rapport à celle de leurs parents, qui n'étaient que 11 % à y travailler, mais l'égalité sur ce plan est loin d'être acquise.

Des résultats en porte-à-faux avec la perception de la réalité?

Ces données remettent en question bon nombre d'idées reçues sur les parcours de formation et professionnels, généralement jugés «problématiques», de la deuxième génération, comparés à ceux des jeunes Suisses. Pour saisir à sa juste valeur la portée de ces résultats, il convient de rappeler nos options méthodologiques ainsi que certains facteurs contextuels.

Le devenir socioprofessionnel concernait tous les enfants d'immigrés, qu'ils soient naturalisés ou non, les naturalisés étant considérés comme une partie des jeunes issus de la migration; ils ont des parcours scolaires et professionnels particulièrement proches de ceux des autochtones.

La comparaison entre enfants d'immigrés et enfants de Suisses tient compte de l'origine sociale des jeunes, puisque nous limitons au degré secondaire le niveau de formation des parents des jeunes Suisses. Si nous ne l'avions pas fait, nous aurions observé les écarts habituels entre les parcours des jeunes étrangers et celui des jeunes Suisses en faveur de ces derniers, confondant ainsi l'effet de l'origine sociale et celui imputable à la condition d'immigré.

Ces résultats contrastent avec l'image que les enseignants ont de la scolarité des enfants migrants. Comment interpréter le hiatus entre réalité et perception? Pourquoi ne connaît-on pas ce succès scolaire des jeunes issus de la migration? Certains facteurs jouent probablement un rôle majeur dans la fabrication de cette perception. Bien souvent en effet l'analyse des données scolaires est effectuée en distinguant les Suisses des étrangers: or, la naturalisation, de plus en plus, vient brouiller les frontières des groupes immigrés. Par ailleurs, la naturalisation apparaît comme un processus fortement sélectif sur le plan social, qui se manifeste par une forte association entre parcours de réussite et acquisition de la nationalité helvétique. En conséquence, les jeunes les plus brillants sortent – statistiquement parlant – du groupe immigré et sont comptabilisés dans les statistiques scolaires comme des Suisses.

Ces résultats relatifs aux jeunes des vagues migratoires désormais stabilisées et habitant dans des cantons urbains peuvent-ils être considérés comme valables pour l'ensemble des jeunes d'origine étrangère? Les jeunes actuellement scolarisés dans les écoles suisses sont fort différents des jeunes décrits dans

notre étude, ces derniers connaissant déjà une situation relativement stable sur le plan du statut juridique, de leur présence en Suisse et des projets parentaux. Les jeunes qui sont actuellement dans les écoles font, en revanche, partie de vagues migratoires non consolidées sur le plan du statut et en termes d'organisation interne. Dès lors, il est trop tôt pour imaginer que les résultats observés dans les groupes stabilisés, jouissant désormais d'une image positive auprès des autochtones, puissent être étendus sans autre aux nouvelles migrations.

Intégration professionnelle et identité

Si la similitude caractérise les parcours de formation et professionnels des jeunes immigrés et ceux des jeunes d'origine suisse, le domaine des relations familiales apparaît, en revanche, plus contrasté. Dans la sphère privée en effet, les trajectoires sont davantage diversifiées selon l'origine nationale, même si ces différences, qui portent principalement sur les rapports intergénérationnels, sont loin d'être systématiques. Elles se manifestent notamment par un départ du foyer parental plus tardif que celui des jeunes d'origine suisse et, de manière plus générale, par un plus fort attachement à la famille. On voit émerger dans le contexte migratoire un véritable habitus familial en migration. Les liens de couple se renforcent, la femme acquérant le rôle de partenaire nécessaire dans la conception et la réalisation du projet migratoire; cet habitus s'étend aux liens intergénérationnels, soudés autour d'un projet de mobilité sociale centré sur la «deuxième génération».

L'intégration structurelle des jeunes issus de la migration sur le plan de la formation et de l'insertion professionnelle ne les amène pas, au niveau culturel, à adopter un style de relations familiales identique à celui des jeunes d'origine suisse. Toutefois, leur style particulier de relations intergénérationnelles ne constitue pas un handicap pour eux sur le plan de l'insertion professionnelle; au contraire, les femmes avec des enfants parviennent à maintenir une activité plus continue sur le marché du travail que les femmes d'origine suisse justement grâce au soutien familial.

C'est cette synthèse originale d'affirmation sociale et de loyauté culturelle que les jeunes «secondas» demandent qu'elle soit reconnue par la société suisse, et inscrite dans la quotidienneté de ce pays, tout en revendiquant l'égalité de traitement: «Genau gleich. Einfach anders», disent-elles.

«Genau gleich. Einfach anders.»

Was ist aus den Kindern der italienischen und spanischen Migranten geworden, die in den fünfziger und sechziger Jahren in die Schweiz gekommen sind? Frühere Studien über die schulischen Probleme dieser Jugendlichen liessen wenig Gutes erahnen; zu mächtig schienen die Probleme, mit denen sie konfrontiert waren. Eine kürzlich durchgeführte Untersuchung befasst sich mit diesen, heute erwachsenen, und z.T. eingebürgerten Personen und kommt zum Schluss, dass ihre schulischen und beruflichen Leistungen ungefähr jenen gleichaltriger Schweizerinnen und Schweizer ähnlicher sozialer Herkunft entsprechen. Das allerdings ist nicht gleichzusetzen mit totaler Assimilation. Es gibt im Vergleich zu einheimischen Jugendlichen durchaus unterschiedliche Einstellungen und Werte-haltungen. Viele Junge «der zweiten Generation» gehen unauffällig und unbeachtet ihren beruflichen und gesellschaftlichen Weg. Und sie wehren sich gegen die Versuche, ihnen, den «Secondos», ein negatives Image zu verpassen. Sie möchten, dass die schweizerische Gesellschaft ihr soziales Selbstverständnis und ihre kulturelle Eigenart anerkennt, und sie verlangen Gleichbehandlung; «Genau gleich. Einfach anders.»

Bibliographie

- Bolzmann, Claudio, Rosita Fibbi et Marie Vial, 2003, «Secondos»: le processus d'intégration des jeunes issus de la migration espagnole et italienne en Suisse. Zurich: Seismo.
- Fibbi, Rosita et Gérard De Rham, 1988, Switzerland: The Position of Second Generation Immigrants on the Labour Market. In: Wilpert, Czarina (ed.), Entering the Working World. Following the Descendants of Europe's Immigrant Labour Force. Aldershot: Gower.
- Gonvers, Jean-Pierre, Laurent Monnier, Arlette Mottaz et Gérard De Rham, 1980, Qui sont-ils? Suisses et/ou Espagnols? La deuxième génération d'immigrés espagnols en Suisse. Lausanne: Institut de science politique.
- Gurny, Ruth, Paul Cassée, Hans Peter Hauser und Andreas Meyer, 1984, Karrieren und Sackgassen. Wege ins Berufsleben junger Schweizer und Italiener in der Stadt Zürich. Diessenhofen: Ruegger Verlag.
- Hutmacher, Walo, 1993, Quand la réalité résiste à la lutte contre l'échec scolaire. Genève: Service de la Recherche Sociologique.
- Piguet, Etienne, 1999, Quelques éclairages sur les jeunes issus de l'immigration en Suisse. In: Migrations Société 1162: 77-86.
- Tribalat, Maryse, 1995, Faire France. Une enquête sur les immigrés et leurs enfants. Paris: La Découverte.